

13 avril 2020

Chers Présidentes et Présidents, chers tireuses et tireurs,

Vous trouverez en annexe l'information de la FST concernant sa prise de position au sujet des cotisations 2020.

L'ABST et les associations régionales comprennent bien les préoccupations des sociétés selon lesquelles les cotisations 2020 devraient être adaptées. C'est pourquoi, l'ABST et ses associations examinent actuellement quels coûts pourraient être abaissés au cours de cette période, soit jusqu'au 31 mai 2020.

Bien sûr, nous espérons tous que l'activité du tir puisse reprendre en juin et que nous pourrions quelque peu compenser nos pertes par des activités supplémentaires aux tirs obligatoires, cours pour jeunes-tireurs et au tir fédéral en campagne.

La conférence des présidents de l'ABST va débattre de ce sujet dès que possible et vous informera de la suite donnée à une éventuelle réduction des cotisations 2020 au sein de l'ABST et des associations régionales.

Nous vous remercions infiniment pour votre soutien.

Salutations amicales
Présidents ABST et AJBST

Werner Salzmänn et Martine Boillat